



**OUVREZ**

**FRONTIERES**

**AMPHI Z**

**LA TRAPPE**

**MAISON MANDELA**



**DROIT AU LOGEMENT  
NON AUX EXPULSIONS !**

**NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN**

**JEUDI 14 MARS 2019**

**L'AMPHI Z, LA TRAPPE, LA MAISON MANDELA**

-----  
**Procès  
Amphi Z  
14/03**  
-----

Les habitants et habitantes et les collectifs de soutien rappellent le droit inconditionnel au logement et vous invitent à manifester votre solidarité et votre indignation !

Rendez-vous  
à **14h00**

au tribunal  
d'instance de  
Villeurbanne.

3 rue du Dr Pierre  
Fléury Papillon

**PLUS PERSONNE À LA RUE !**

**L' AMPHI Z, LA TRAPPE, ET LA MAISON MANDELA (CUSSET) ABRITENT 350 PERSONNES DONT DES FAMILLES ET 18 ENFANTS ET ÉLÈVES DE VILLEURBANNE DEPUIS DÉCEMBRE 2017. MAINTENANT, LA SEULE SOLUTION QUI LEUR EST PROPOSÉE, C'EST DE RETOURNER À LA RUE !**

## **CONTRE LES EXPULSIONS!**

Depuis des années, dans l'agglomération lyonnaise, des enseignants et des parents sont contraints de faire dormir les enfants à l'école, des collectifs solidaires ouvrent des lieux vacants pour mettre à l'abri ceux et celles qui n'ont pas de toit. Pendant ce temps la Métropole et les Mairies expulsent des personnes seules sans abris et sans solution, des familles avec bébés, enfants et adolescents, des femmes enceintes et des malades.

Le résultat de cette politique inhumaine: mise en danger

Collectif Amphiz,  
Agir-Migrants-Mandela,  
La Trappe, la Coordination  
Urgence Migrants, Jamais  
Sans Toit Rhône, ASSEDA  
Oulins, SoutienMigrants  
collège, association  
E.S.P.O.I.R, association  
C.L.A.S.S.E.S, Ldh Rhône,  
MRAP, Sud éducation.

des personnes, traite des êtres humains, mères isolées à la rue, développement des maladies, exposition à des températures extrêmes, manque d'eau, sont autant d'atteintes à la dignité. Outre ces conditions de vie particulièrement difficiles, c'est l'angoisse permanente du lendemain et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir.

Il y a dans la Métropole de Lyon de très nombreux lieux vides et vacants, ainsi qu'un manque criant de logements sociaux. Il n'y a aucune volonté politique de soulever cette question dramatique du droit au logement, de ceux et celles pour qui payer un loyer est impossible.

Depuis un an, nous revendiquons le droit à l'hébergement et une amélioration des conditions de vie de ceux et celles qui n'ont pas d'autre choix que de vivre en squat. Pour unique réponse, la Métropole demande l'expulsion de ces trois lieux lors d'une nouvelle procédure au tribunal d'instance de Villeurbanne le 14 mars 2019. Nous rappelons que, dans cette histoire, l'État est dans l'illégalité, en ne prenant pas en charge les personnes qu'il est censé mettre à l'abri. Par conséquent, nous demandons la réquisition de tous les lieux vacants par les collectivités territoriales ou l'État.

**DROIT AU LOGEMENT,  
NON AUX EXPULSIONS!  
MANIFESTONS NOTRE  
SOUTIEN LE 14 MARS!**